

**ÉTABLISSEMENT**

Ville de Draguignan (83)
28 Rue Georges Cisson
83300 Draguignan

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE****FOURNITURES****Section 1 : Identification de l'acheteur**

Nom complet de l'acheteur : Ville de Draguignan (83)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21830050700017

Code postal / Ville : 83300 Draguignan

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 25.040

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Carole Cosson - Tél : +33 494602094 - Mail : mp@ville-draguignan.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : - Lettre de candidature et interdictions de soumissionner : un formulaire DC1 dernière version du 04/04/2019, dûment complété, ou un ou plusieurs documents contenant les mêmes informations, en particulier la déclaration sur l'honneur pour justifier que la candidat n'entre dans aucun cas d'exclusion de la procédure de passation prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique ; être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement est admis à la procédure de redressement judiciaire, il devra le mentionner, et prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.

Capacité économique et financière : - Un formulaire DC2 dans sa dernière version dûment complété, ou un ou plusieurs documents équivalents, contenant les renseignements demandés aux fins de vérification de la capacité des candidats ci- après :

• Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début de l'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Capacités techniques et professionnelles : Liste des principaux services pour les marchés de même nature au cours des trois dernières années en indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

certificats de qualifications professionnelles : le pouvoir adjudicateur dans ce cas précise que la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat (certificats de capacité).

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : **Vendredi 27 juin 2025 - 12:00**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : le prix: 40 %

La valeur technique: 60 %

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Installation de WC automatiques au Parc Chabran et au Parc Haussmann

Classification CPV : 44411000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Installation de WC automatiques au Parc Chabran et au Parc Haussmann

Lieu principal d'exécution : Parc Chabran, Avenue de la Première Armée, 83300 DRAGUIGNAN Parc Haussmann, Avenue Jean BOYER, 83300 DRAGUIGNAN

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : voir le règlement de la consultation

Autres informations complémentaires :

La durée du marché court de la notification à la décision de son admission par le pouvoir adjudicateur .

La mise en œuvre sur site débutera sur ordre de service prescrivant le démarrage de l'installation. La durée globale pour l'approvisionnement, la fourniture et l'installation est de 3 mois par tranche.

Le présent marché comprend une tranche ferme et une tranche optionnelle

la tranche ferme concerne le Parc Hausmann

la tranche optionnelle concerne le Parc Chabran. le détail de l'affermissement de la tranche optionnelle est précisé dans le dossier de la présente consultation.

- Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif

- Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours

- Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros.

Le délai de validité des propositions est de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions.

Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier les offres remises par tout moyen permettant d'assurer une traçabilité écrite de la négociation (les négociations pourront notamment se dérouler exclusivement par email) et se réserve le droit dans le cas où elle ne recevrait aucune offre à l'issue du délai de remise des offres de consulter directement des fournisseurs. . Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation conformément à l'article R. 2123-5 du Code de la commande publique.

Les négociations pourront porter sur une amélioration qualitative et/ou financière de l'offre remise par le candidat.

Le nombre de tour de négociation est laissé à l'appréciation du représentant du pouvoir adjudicateur.

Toutefois, la collectivité se réserve aussi le droit de ne pas négocier

Date d'envoi du présent avis

30 mai 2025